



CHARTRE D'ENGAGEMENT RECIPROQUE...

...entre **Europlongée et ses intervenants**
et **les élèves du Lycée Agricole Martin Luther King**

Cette charte ne doit pas être vue comme une somme de contraintes. Son objet est de pousser chacun à s'interroger sur la pratique de notre activité, à mettre en place les conditions de plongée optimales pour notre confort, notre sécurité et pour une préservation des richesses de la mer.

Avant chaque séance :

Je m'engage à être à l'heure ou à prévenir les responsables en cas de retard exceptionnel.

Je m'engage à apporter le matériel prêté par le lycée.

Pendant les séances :

Je m'engage à respecter les consignes de sécurité.

Je m'engage à respecter les règles de bonne conduite.

Je m'engage à poser des questions si je ne comprends pas.

Je m'engage à ne rien jeter par dessus bord et utiliser les poubelles.

Je m'engage à prendre soin du matériel.

Je m'engage à ne rien prélever, sauf des images et des détritiques non colonisés.

Je m'engage à ne pas harceler les animaux.

Je m'engage à ne pas nourrir les poissons afin de ne pas pervertir leur comportement et déséquilibrer l'écosystème.

Après les séances :

Je m'engage à économiser l'eau douce.

Je m'engage à rincer le matériel et à le ranger.

Je m'engage à laisser les sites propres et en ordre.

Fait à Narbonne le

Europlongée et ses intervenants

Nom, prénom, et signature de l'élève